



C/41/10

ORIGINAL : anglais

DATE : 13 septembre 2007

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

CONSEIL

Quarante-et-unième session ordinaire
Genève, 25 octobre 2007

RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX
DU COMITÉ TECHNIQUE, DES GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES ET
DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES TECHNIQUES BIOCHIMIQUES ET
MOLÉCULAIRES, NOTAMMENT LES PROFILS D'ADN

Document établi par le Bureau de l'Union

1. Le présent document indique l'état d'avancement des travaux du Comité technique (TC) et de ses groupes de travail techniques (TWP), y compris le Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN (BMT).
2. Les abréviations ci-après sont utilisées dans le présent document :

CAJ :	Comité administratif et juridique
TC :	Comité technique
TC-EDC :	Comité de rédaction élargi
TWP :	Groupes de travail techniques
TWA :	Groupe de travail technique sur les plantes agricoles
TWC :	Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur
TWF :	Groupe de travail technique sur les plantes fruitières
TWO :	Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers
TWV :	Groupe de travail technique sur les plantes potagères
BMT :	Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN
WG-PVD :	Groupe de travail ad hoc sur la publication des descriptions variétales
Sous-groupes sur les plantes cultivées:	Sous-groupes ad hoc sur les techniques moléculaires applicables aux plantes cultivées
DUS :	Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité
Bureau :	Bureau de l'Union

I. RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DU COMITÉ TECHNIQUE.....	3
PARTICIPATION	3
RAPPORT SUR LES FAITS NOUVEAUX INTERVENUS AU SEIN DE L'UPOV, Y COMPRIS CERTAINES QUESTIONS EXAMINÉES LORS DES DERNIÈRES SESSIONS DU COMITÉ ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE, DU COMITÉ CONSULTATIF ET DU CONSEIL	3
RAPPORTS SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DES GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES, Y COMPRIS LE GROUPE DE TRAVAIL SUR LES TECHNIQUES BIOCHIMIQUES ET MOLÉCULAIRES, NOTAMMENT LES PROFILS D'ADN	3
ÉLABORATION DES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
MISE AU POINT DE LA MÉTHODE COY.....	4
LOGICIEL POUVANT FAIRE L'OBJET D'ÉCHANGES ET DOCUMENTS DU TWC.....	4
DOCUMENTS TGP	4
a) Documents TGP auxquels le Comité technique a accordé une haute priorité.....	4
TGP/4 : Constitution et gestion des collections de variétés.....	4
TGP/9 : Examen de la distinction	4
TGP/10 : Examen de l'homogénéité	4
b) Révision des documents TGP.....	5
TGP/5 : Expérience et coopération en matière d'examen DHS.....	5
TGP/7 : Élaboration des principes directeurs d'examen.....	5
c) Autres documents TGP.....	6
TGP/8 : Utilisation de procédures statistiques dans le cadre de l'examen DHS.....	6
TGP/12 : Caractères spéciaux	7
TGP/13 : Conseils concernant les nouveaux types et espèces	7
TGP/14 : Glossaire des termes techniques, botaniques et statistiques utilisés dans le documents de l'UPOV.....	7
d) Programme d'élaboration des documents TGP.....	7
BASES DE DONNÉES D'INFORMATION DE L'UPOV	7
Base de données GENIE.....	7
Système de codes UPOV.....	7
Base de données UPOV-ROM sur les variétés végétales (UPOV-ROM).....	8
TECHNIQUES MOLÉCULAIRES (DOCUMENTS TC/43/7 ET "BMT GUIDELINES (PROJ.8)")	8
Directives relatives à la sélection de marqueurs et à la construction d'une base de données ("Directives du BMT")	8
Possibilité de recourir aux techniques moléculaires pour l'identification des variétés en ce qui concerne la protection des droits d'obteneur, la vérification technique et la notion de variétés essentiellement dérivées.....	9
Propositions relatives au BMT et aux sous-groupes ad hoc sur les techniques moléculaires applicables aux plantes cultivées ("sous-groupes sur les plantes cultivées").....	9
DÉNOMINATIONS VARIÉTALES	10
PUBLICATION DES DESCRIPTIONS VARIÉTALES.....	10
ATELIERS PRÉPARATOIRES.....	10
DEMANDES PORTANT SUR UNE COMBINAISON DE LIGNÉES	11
PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	11
LISTE DES GENRES ET ESPÈCES POUR LESQUELS LES SERVICES ONT UNE EXPÉRIENCE PRATIQUE EN MATIÈRE D'EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ.....	14
PROGRAMME DE LA QUARANTE-QUATRIÈME SESSION.....	14
PRÉSIDENTE ET VICE-PRÉSIDENTE.....	15
II. RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DES GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES ET DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES TECHNIQUES BIOCHIMIQUES ET MOLÉCULAIRES, NOTAMMENT LES PROFILS D'ADN	15
GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE SUR LES PLANTES AGRICOLES (TWA)	15
GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE SUR LES SYSTÈMES D'AUTOMATISATION ET LES PROGRAMMES D'ORDINATEUR (TWC)	17
GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE SUR LES PLANTES FRUITIÈRES (TWF).....	19
GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE SUR LES PLANTES ORNEMENTALES ET LES ARBRES FORESTIERS (TWO).....	21
GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE SUR LES PLANTES POTAGÈRES (TWV).....	23
GROUPE DE TRAVAIL SUR LES TECHNIQUES BIOCHIMIQUES ET MOLÉCULAIRES, NOTAMMENT LES PROFILS D'ADN (BMT)	24

I. RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DU COMITÉ TECHNIQUE

3. Le Comité technique (TC) a tenu sa quarante-troisième session à Genève du 26 au 28 mars 2007.

Participation

4. Quatre-vingt-onze participants, originaires de 44 membres de l'Union, trois États observateurs et cinq organisations observatrices ont participé à la réunion.

Rapport sur les faits nouveaux intervenus au sein de l'UPOV, y compris certaines questions examinées lors des dernières sessions du Comité administratif et juridique, du Comité consultatif et du Conseil

5. Le secrétaire général adjoint a présenté un rapport oral sur les cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions du Comité administratif et juridique (CAJ), sur les soixante-neuvième et soixante-dixième sessions du Comité consultatif (CC) et sur la vingt-deuxième session extraordinaire et la trente-neuvième session ordinaire du Conseil.

Rapports sur l'état d'avancement des travaux des groupes de travail techniques, y compris le Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN

6. Le Comité technique a entendu les rapports oraux, présentés par les présidents des groupes concernés, sur les travaux du Groupe de travail technique sur les plantes agricoles (TWA), du Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur (TWC), du Groupe de travail technique sur les plantes fruitières (TWF), du Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (TWO), du Groupe de travail technique sur les plantes potagères (TWV) et du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN (BMT).

7. Le TC examine le document TC/43/3.

Élaboration des principes directeurs d'examen

8. Le TC prend note de l'intention exprimée par le Bureau de l'Union (le Bureau) au paragraphe 11 du document TC/43/3 d'étudier les moyens de simplifier davantage le modèle électronique destiné aux rédacteurs des principes directeurs d'examen. Le TC souscrit en outre à la proposition du Bureau d'établir deux versions du modèle électronique, soit une version 1 sans texte standard supplémentaire (ASW) et une version 2 contenant tous les ASW, ainsi qu'à sa proposition d'établir un guide pratique à l'intention des rédacteurs des principes directeurs d'examen.

Mise au point de la méthode COY

9. Le TC accepte la proposition du TWC tendant à présenter à tous les TWP, lors de leurs sessions de 2007, de nouvelles versions des documents TWC/24/10 “Influence of number of plants per plot on the assessment of uniformity and distinctness for quantitative characteristics in rape seed and yellow mustard” et TWC/24/12 “The possibility of reducing the number of assessed plants for quantitative characteristics for reference varieties”.

Logiciel pouvant faire l'objet d'échanges et documents du TWC

10. Le TC prend note de la proposition du TWC relative à la présentation aux autres TWP, pour observations, d'un prototype de base de données pour la recherche des documents du TWC. Le TC convient toutefois de la nécessité d'inviter le TWC à prendre acte des préoccupations exprimées devant le TC, notamment en ce qui concerne l'utilisation des documents de session des TWP, lesquels, comme il a été observé, ne représentent pas la position officielle de l'UPOV et ne rendent pas compte des observations formulées à leur égard par les organes compétents de l'UPOV. Le directeur technique fait observer que la mise en place d'une nouvelle base de données nécessiterait des moyens supplémentaires et se demande s'il en découlerait suffisamment d'avantages concrets pour justifier la réallocation, par le Bureau, de ressources destinées à d'autres activités de l'UPOV.

Documents TGP

11. Le TC discute du développement des documents du TGP sur la base du document TC/43/5.

a) *Documents TGP auxquels le Comité technique a accordé une haute priorité*

TGP/4 : Constitution et gestion des collections de variétés

12. Le TC a approuvé des modifications apportées au document TGP/4/1 Draft 9 (voir document TC/43/12 compte rendu des conclusions, paragraphe 11). Le TC décide que le Conseil se fondera, pour l'adoption du document TGP/4/1, sur le document TGP/4/1 Draft 9 modifié, ainsi qu'il est énoncé au paragraphe 8 du document TC/43/5.

TGP/9 : Examen de la distinction

13. Le TC a approuvé des modifications apportées au document TGP/9/1 Draft 9 (voir document TC/43/12 compte rendu des conclusions, paragraphe 13). Le TC convient que le Conseil se fondera, pour l'adoption du document TGP/9/1, sur le document TGP/9/1 Draft 9 modifié, ainsi qu'il est énoncé au paragraphe 11 du document TC 43/5.

TGP/10 : Examen de l'homogénéité

14. Le TC a approuvé des modifications apportées au document TGP/10/1 Draft 6 (voir document TC/43/12 compte rendu des conclusions, paragraphe 15). Le TC convient de présenter une nouvelle version du document TGP/10 à l'examen des TWP à leurs sessions de 2007.

b) *Révision des documents TGP*

TGP/5 : Expérience et coopération en matière d'examen DHS

15. Le TC a approuvé des modifications apportées aux sections 1 à 7 du document TGP/5 (voir document TC/43/12 compte rendu des conclusions, paragraphe 17).

16. Le TC remercie la Fédération internationale des semences (ISF) pour la présentation de sa proposition d'élaboration d'un formulaire de demande et d'un questionnaire technique sous forme électronique, en précisant que le texte de cette présentation pourra être consulté sur le site Web de la ISF (www.worldseed.org). Le TC note qu'il conviendra de prendre en compte, dans la suite qui sera donnée à cette proposition, les initiatives d'un certain nombre de membres de l'Union en ce qui concerne l'élaboration de mécanismes de demande en ligne. Le secrétaire général adjoint accueille favorablement l'initiative de la ISF et annonce son intention d'étudier les différentes manières de faire progresser ce projet de la manière la plus appropriée et la plus avantageuse, compte tenu des ressources de l'UPOV. Le secrétaire général adjoint informe, à cet égard, le TC du fait que le CAJ étudiera, à sa cinquante-cinquième session qui se tiendra à Genève le 29 mars 2007, la possibilité d'inviter la ISF à lui faire une présentation analogue en octobre 2007.

17. S'agissant du document TGP/5 Section 10/1 "Notification de caractères supplémentaires", le TC observe qu'il considère ce mécanisme comme très utile, bien qu'aucune notification de caractères supplémentaires n'ait été reçue par le Bureau de l'Union, et convient de maintenir la section 10 dans le document TGP/5.

18. Le TC prend note de l'invitation faite aux membres de l'Union au paragraphe 31 du document TC/43/5 de fournir, dans une nouvelle section du document TGP/5, des exemples de contrats ou d'accords à conclure entre les services et les obtenteurs. La délégation de la Communauté européenne indique qu'elle pourrait fournir des accords sur le transfert de matériel entre services si ces derniers sont considérés comme pertinents. Un représentant de la ISF propose de fournir des exemples de contrats ou d'accords entre les obtenteurs et les services s'il est possible d'inclure ces derniers dans le document TGP/5. Le Bureau observe qu'il conviendrait d'obtenir, en ce qui concerne ces exemples, le consentement des services concernés. La ISF prend acte de cette exigence, en ajoutant que le consentement des obtenteurs concernés, le cas échéant, dans ces exemples de contrats serait également requis.

TGP/7 : Élaboration des principes directeurs d'examen

19. Le TC prend note des propositions faites précédemment en ce qui concerne la révision du document TGP/7/1 et figurant à l'annexe I du document TC/43/5.

20. La présidente rappelle que le TC est convenu, au cours de ses travaux relatifs au document TGP/7, d'élaborer une nouvelle section visant à fournir des indications pour l'élaboration, à partir des principes d'examen de l'UPOV, de principes directeurs d'examen individuels à l'intention des services.

21. S'agissant de la question des caractères du questionnaire technique figurant sans astérisque dans le tableau des caractères, laquelle est traitée au paragraphe 35 du document TC/43/5, le TC convient que lorsqu'elles doivent être demandées dans le questionnaire technique, les informations relatives à ces caractères doivent l'être à la section 7 (Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété) plutôt qu'à la

section 5 (Caractères de la variété à indiquer). Il observe, à cet égard, que l'obteneur ou le demandeur a le choix de fournir ou non les informations demandées à la section 7. Le TC convient que cette manière de procéder doit être retenue pour le projet de principes directeurs d'examen applicables à l'épinard, document TG/55/7(proj.3), caractères 18 (résistance à *Peronospora farinosa* f. *spinaciae*) et 19 (résistance au virus de la mosaïque du concombre (CMV)) et doit aussi être envisagée aux fins de la révision du document TGP/7.

22. Le TC convient en outre de la nécessité d'envisager aussi, dans la révision du document TGP/7, les aspects suivants :

a) élaboration des deux méthodes d'utilisation des caractères de groupement, soit

TGP/7/1, Annexe I : Modèle de principes directeurs d'examen : Chapitre 5.2

“a) pour sélectionner, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction”; et

“b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées”.

[non souligné dans l'original];

et éventuellement, indiquer au chapitre 5.3 des principes directeurs d'examen lequel de ces objectifs est visé par le regroupement des caractères;

b) élaboration d'une clé, simple et générale, des stades de végétation qui serait utilisée dans les principes directeurs d'examen applicables aux plantes cultivées et aux espèces pour lesquelles il n'est pas publié de clé des stades de végétation; et

c) pour ce qui est des indications utilisées dans les principes directeurs d'examen de l'UPOV sur la méthode d'observation et le type d'enregistrement pour l'examen de la distinction (VG, VS, MG, MS), révision du document TGP/7/1 compatible avec le texte adopté dans le document TGP/9/1 (voir la section 4.4 du document TGP/9/1 Draft 9).

23. S'agissant de la section 6 du document TGP/10 “Combiner les observations pour tous les caractères”, le TC convient de la nécessité d'étudier la possibilité d'inclure cet aspect dans la version révisée du document TGP/7/1, et cela à sa prochaine session, lorsque le document TGP/10 sera plus avancé.

c) *Autres documents TGP*

TGP/8 : Utilisation de procédures statistiques dans le cadre de l'examen DHS

24. Le TC examine la structure et le contenu du document TGP/8, tels que proposés dans l'annexe II du document TC/43/5, et convient d'ajouter, dans la deuxième partie, une nouvelle section pour les examens à gamme multiple, sous réserve de la fourniture de modèles et hypothèses par le TWC.

TGP/12 : Caractères spéciaux

25. Bien que n'ayant pas procédé à une étude détaillée du document TGP/12/1 Draft 1, le TC convient pour la deuxième Section d'ajouter une note (sur le modèle de celle de la section 3) expliquant que "l'UPOV a également envisagé la possibilité d'utiliser des marqueurs moléculaires génospécifiques comme prédicteurs de caractères traditionnels afin d'éviter la difficulté et le coût d'un essai en culture pour l'examen de ces caractères. La situation à l'UPOV concernant l'utilisation d'une telle méthode, dite 'option 1.a)', est exposée dans les documents TC/38/14 -CAJ/45/5 et TC/38/14 Add.-CAJ/45/5 Add. Il y est précisé qu'un certain nombre d'hypothèses seraient à vérifier avant l'utilisation d'une méthode de ce type, et qu'il faudrait notamment établir qu'il existe un lien fiable entre un marqueur génospécifique donné et l'expression de la résistance à la maladie concernée [et que des gènes différents amènent à des expressions génotypiques différentes]".

TGP/13 : Conseils concernant les nouveaux types et espèces

26. Le TC n'a pas procédé à une étude détaillée du document TGP/13/1 Draft 8 et ne fait aucune proposition à son égard.

TGP/14 : Glossaire des termes techniques, botaniques et statistiques utilisés dans les documents de l'UPOV

27. Le TC examine la structure et le contenu du document TGP/14, tels que proposés dans l'annexe III du document TC/43/5, et convient de réviser le titre de la section si elle contient des termes autres que techniques, comme c'est actuellement le cas.

d) Programme d'élaboration des documents TGP

28. Le TC accepte le programme d'élaboration des documents TGP énoncé à l'annexe IV du document TC/43/5.

Bases de données d'information de l'UPOV

Base de données GENIE

29. Le TC prend note du projet de lancement de la base de données GENIE sur la partie à accès libre du site de l'UPOV, qui lui a été présenté à sa quarante-troisième session.

Système de codes UPOV

30. Le TC examine le document TC/43/6.

31. Le TC accepte d'apporter à la section 3.3.d) de l'annexe du document TC/43/6 l'amendement visé au paragraphe 7) de ce même document. Il est également convenu, s'agissant de l'annexe du document TC/43/6, que le terme "Triticale" doit être remplacé par "×*Triticosecale*" dans la section 2.2.2, et que dans la section 3.3.a), les termes "établira un projet de codes" doivent être remplacés par "créera un système de codes UPOV".

32. Le TC demande aux TWP d'envisager la possibilité de permettre une certaine souplesse dans l'élément espèce du code UPOV afin de couvrir un classement, par exemple en sous-genres et/ou sections, en prenant en compte l'exemple donné au paragraphe 8 du document TC/43/6, ainsi que la classification par groupement relative à *Brassica* et *Beta*, comme indiqué à la section 2.3 de l'annexe du document TC/43/6.

33. Le TC prend note de l'intention exprimée au paragraphe 10 du document TC/43/6 de faire vérifier les codes UPOV par les TWP.

34. Le TC convient de faire figurer l'annexe du document TC/43/6 sur la partie à accès libre du site de l'UPOV, ainsi qu'il y est invité au paragraphe 11 du document TC/43/6, sous réserve des amendements convenus par le TC à sa quarante-troisième session.

Base de données UPOV-ROM sur les variétés végétales (UPOV-ROM)

35. Le TC prend note des projets relatifs à la base de données sur les variétés végétales énoncés dans le document TC/43/6. Sur la question de la présence de codes UPOV dans les données destinées à l'UPOV-ROM, le TC a appris qu'environ 64% des entrées contenues dans l'UPOV-ROM ont été fournies accompagnées d'un code UPOV. Les données fournies à l'UPOV par l'intermédiaire de l'Office Communautaire des Variétés Végétales (OCVV) sont presque toutes codées, notamment celles de la Communauté européenne, de la plupart des États membres de la Communauté européenne, de la Norvège et de la Suisse. Les entrées du Canada, de la Fédération de Russie et de l'Afrique du Sud sont déjà toutes fournies avec un code UPOV.

36. Le représentant de l'OCDE explique que la base de données UPOV-ROM sur les variétés végétales suscite l'intérêt de son organisation et invite le Bureau de l'UPOV à faire une présentation sur l'UPOV-ROM et la base de données GENIE à la réunion annuelle sur les systèmes de semences de l'OCDE qui se tiendra en juillet 2007.

Techniques moléculaires (documents TC/43/7 et "BMT Guidelines (proj.8)")

37. Le TC examine le document TC/43/7.

Directives relatives à la sélection de marqueurs et à la construction d'une base de données ("Directives du BMT")

38. Le TC entérine les amendements suivants au document "BMT Guidelines (proj.8)" :

<i>Section</i>	<i>Commentaire</i>
6.3.1.c)	remplacer "locus" par "allèle", sous réserve de confirmation du rédacteur de cette section, M. Sylvain Grégoire (France).

39. Le TC convient que le document "BMT Guidelines (proj.8)" doit être soumis pour adoption à la quarante et unième session ordinaire du Conseil, qui se tiendra à Genève le 25 octobre 2007.

40. Le TC accepte que des experts soient invités à présenter à la onzième session du BMT un exposé sur les directives de l'ISO et du Codex en rapport avec les critères de qualité appliqués aux techniques moléculaires.

41. S'agissant de la possibilité d'entreprendre un exercice pratique aux fins de mise au point d'une base de données pouvant faire l'objet d'échanges, comme exposé aux paragraphes 6 et 7 du document TC/43/7, le TC convient que les sous-groupes du BMT sur le rosier, la pomme de terre et le colza doivent être invités à procéder dans ce sens. S'agissant du cadre de référence de cet exercice, le TC convient qu'il devra porter à la fois sur la qualité et sur la structure des données.

Possibilité de recourir aux techniques moléculaires pour l'identification des variétés en ce qui concerne la protection des droits d'obtenteur, la vérification technique et la notion de variétés essentiellement dérivées

42. Le TC prend note de la conclusion du Comité consultatif selon laquelle le rôle du BMT consiste à servir de cadre à des discussions sur l'utilisation des techniques biochimiques et moléculaires en ce qui concerne l'identification des variétés, sans qu'il soit nécessaire de modifier son mandat actuel; il prend également note du fait qu'une vue d'ensemble des organes de l'UPOV impliqués dans la réflexion sur les techniques biochimiques et moléculaires est désormais accessible sur la première zone d'accès restreint du site Web de l'UPOV. Le TC prend note de l'importance des sous-groupes du BMT sur les plantes cultivées en tant que cadre dans lequel les experts de l'examen DHS et les spécialistes en techniques moléculaires peuvent se pencher de manière spécifique sur des espèces données. Le TC prend note du rôle important que jouent les TWP dans la réflexion sur les techniques biochimiques et moléculaires et le contact entre les autres organes de l'UPOV concernés par ces questions. Il souligne l'importance que revêt la communication entre les TWP, le BMT, le TC, le CAJ et le Conseil dans la structure actuelle de l'UPOV.

43. La présidente signale que, par suite d'une erreur, le terme "caractérisation" doit être remplacé par le terme "identification" dans le titre et les paragraphes 9, 10, 12 et 16 de la version française du document TC/43/7.

Propositions relatives au BMT et aux sous-groupes ad hoc sur les techniques moléculaires applicables aux plantes cultivées ("sous-groupes sur les plantes cultivées")

44. Le TC prend note de l'intention de communiquer à la quarante et unième session du TWV des informations sur les travaux liés à l'utilisation des marqueurs moléculaires, notamment en ce qui concerne la résistance aux maladies. La délégation de l'Espagne signale, s'agissant du paragraphe 18 du document TC/43/7, que des experts espagnols donneront des informations sur le poirier et la tomate lors de la quarante et unième session du TWV.

45. Le TC convient de l'utilité d'organiser au sein du BMT des sessions spécifiques consacrées aux cultures multipliées par voie végétative, aux cultures autogames et aux cultures allogames, et accepte, en conséquence, la dissolution du sous-groupe sur les espèces multipliées par voie végétative. Le TC prend note de l'intention de consacrer, lors de la onzième session du BMT, une journée spéciale aux points portant sur "L'utilisation des techniques moléculaires en ce qui concerne la notion de variété essentiellement dérivée" et "L'utilisation des techniques moléculaires en ce qui concerne l'identification des variétés".

46. Le TC prend acte du soutien affirmé par le TWA aux travaux des sous-groupes sur les plantes cultivées et note que le TWA sera invité à proposer un nouveau président pour le sous-groupe sur le blé et l'orge à sa trente-sixième session. Le TC prend note du programme des réunions prévues pour les sous-groupes sur la pomme de terre, le rosier et le maïs.

47. Le TC accepte d'inviter les sous-groupes sur les plantes cultivées à élaborer des propositions quant à l'utilisation éventuelle de techniques moléculaires dans l'identification des variétés en ce qui concerne la défense des droits d'obtenteur, la vérification technique et la notion de variété essentiellement dérivée.

Dénominations variétales

48. Le TC prend note des faits nouveaux mentionnés dans le document TC/43/8.

Publication des descriptions variétales

49. Le TC examine le document TC/43/9.

50. Le TC prend note du rapport sur l'évolution des travaux du Groupe de travail ad hoc sur la publication des descriptions variétales (WG-PVD), du CAJ et des TWP figurant dans le document TC/43/9, et accepte les amendements proposés aux paragraphes 17 et 18 du document TC/43/9.

51. Le TC prend note du fait qu'un rapport sur les travaux du TWV lui sera présenté à sa quarante-quatrième session, et accepte qu'aucune nouvelle réunion du WG-PVD ne soit organisée tant que, ou à moins que, des propositions spécifiques ne soient élaborées à l'intention du WG-PVD par le TC ou par un TWP.

Ateliers préparatoires

52. Le TC prend note du compte rendu des ateliers préparatoires tenus en 2006 ainsi que du programme proposé pour 2007 dans le document TC/43/10.

53. Le TC prend note du fait qu'une manifestation d'une journée complète se composant d'un atelier préparatoire à la session du TWF et d'un atelier technique sur l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité ("DUS") sera organisée à Jeju, en République de Corée, à l'occasion de la trente-huitième session du TWF, qui se tiendra du 9 au 13 juillet 2007. Au cours de l'atelier technique, des experts désignés par les membres de l'Union présenteront des exposés sur leurs procédures d'examen DHS des variétés fruitières.

54. Les délégations du Kenya, de la République de Corée et de la Roumanie invitent les participants du TC à prendre part aux ateliers préparatoires, respectivement, aux sessions du TWV, du TWF et du TWC ainsi qu'aux activités prévues en liaison avec ces ateliers techniques.

Demandes portant sur une combinaison de lignées

55. Le TC examine le document TC/43/11.

56. Le TC convient que les questions relatives aux cas particuliers concernant une demande de droit d'obtenteur unique pour une variété formée d'une combinaison de lignées différentes doivent être examinées par le TWP compétent eu égard, s'il y a lieu, aux principes directeurs d'examen pertinents. Compte tenu de l'importance de cette question, qui se rapporte à la définition donnée du terme "variété" dans l'Acte de 1991 de la Convention UPOV, le TC convient de la nécessité de préciser que l'examen des cas particuliers par les TWP doit être effectué d'un point de vue technique, afin de faciliter la prise en compte des principes par le TC et le CAJ.

Principes directeurs d'examen

57. Le TC examine le document TC/43/2.

58. S'agissant de l'annexe I du document TC/43/2, le TC a appris que les consultations au sein du TWV relatives au caractère 26 (précocité) du projet de principes directeurs d'examen pour le chou-fleur (voir document TG/45/7(proj.3)) se sont poursuivies par correspondance après la session du TWV. Suite à ces consultations, il a été convenu par l'expert principal, en liaison avec le président du TWF, que les principes directeurs d'examen révisés pour le chou-fleur devront être de nouveau examinés par le TWV à sa quarante et unième session, en 2007, afin de parvenir à une solution en ce qui concerne ce caractère. Le TC prend également note du fait que la référence pertinente des principes directeurs pour *Sutera* et *Jamesbrittenia* dont il doit envisager l'adoption est TG/SUTERA (proj.4 Rev.).

59. Le TC adopte les principes directeurs d'examen recensés dans le tableau ci-après sur la base des amendements énoncés à l'annexe II du document TC/43/12 compte rendu des conclusions, laquelle a été préalablement diffusée, et des changements de formulation recommandés par le Comité de rédaction élargi (TC-EDC) :

Document No. N° du document Dokument-Nr. No del documento	English	Français	Deutsch	Español	Botanical name Nom botanique Botanischer Name Nombre botánico
TG/18/5(proj.4)	Elatior Begonia, Winter-flowering begonia	Bégonia elatior	Elatior-Begonie	Begonia elatior	Begonia ×hiemalis Fotsch, Begonia ×elatior hort.
TG/49/8(proj.3)	Carrot	Carotte	Möhre	Zanahoria	Daucus carota L.
TG/55/7(proj.3)	Spinach	Épinard	Spinat	Espinaca	Spinacia oleracea L.
TG/61/7(proj.4)	Cucumber, Gherkin	Concombre, Cornichon	Gurken	Pepino, Pepinillo	Cucumis sativus L.
TG/70/4 Rev.(proj.2)	Apricot	Abricotier	Aprikose, Marille	Albaricoquero, Chabacano, Damasco	Prunus armeniaca L., Armeniaca vulgaris Lam.

Document No. N°. du document Dokument-Nr. No del documento	English	Français	Deutsch	Español	Botanical name Nom botanique Botanischer Name Nombre botánico
TG/137/4(proj.4)	Blueberry	Myrtille	Kulturheidelbeere	Arándano	<i>Vaccinium angustifolium</i> Aiton; <i>V. corymbosum</i> L.; <i>V. formosum</i> Andrews; <i>V. myrtilloides</i> Michx.; <i>V. myrtillus</i> L.; <i>V. virgatum</i> Aiton; <i>V. simulatum</i> Small
TG/140/4(proj.4)	Pot Azalea	Azalée en pot	Topfazalee	Azalea	<i>Rhododendron simsii</i> Planch.
TG/155/4(proj.3)	Pumpkin	Giraumon, Potiron	Riesenkürbis	Calabaza, Zapallo	<i>Cucurbita maxima</i> Duch.
TG/215/1 Rev.(proj.2)	Clematis	Clématite	Clematis, Waldrebe	Clemátide	<i>Clematis</i> L.
TG/ANGLN(proj.3)	-	-	-	-	<i>Angelonia angustifolia</i> Benth. and its hybrids
TG/COM_MIL(proj.6)	Common Millet	Millet commun, Panic millet, Panic faux millet	Rispenhirse	Mijo común	<i>Panicum miliaceum</i> L.
TG/CUC_MOS(proj.4)	Butternut, Butternut Squash, Cheese Pumpkin, China Squash, Cushaw, Golden Cushaw, Musky Gourd, Pumpkin, Winter Crookneck Squash	Citrouille, Courge musquée, Courge noix de beurre	Bisamkürbis, Moschuskürbis	Ayote, Calabaza de Castilla, Calabaza moscada, Calabaza pellejo, Chicamita, Lacayote, Sequaloa, Zapallo	<i>Cucurbita moschata</i> Duch.
TG/DIASC(proj.3)	Diascia, Twinspur	Diascia, Diascie	Diascie	Diascia	<i>Diascia</i> Link & Otto
TG/HUSK(proj.5) ²	Husk Tomato	Alkékenge du Mexique, Coqueret, Physalis, Tomatillo, Tomato fraise	Mexikanische Blasenkirsche, Tomatillo	Miltomate, Tomatillo, Tomato de cáscara, Tomato de hoja, Tomato verde	<i>Physalis ixocarpa</i> Brot., <i>Physalis philadelphica</i> Lam
TG/HYPER_PER(proj.3)	St. John's Wort, Common St. John's Wort, Goat weed, Klamath weed, Tipton weed	Millepertuis	Johanniskraut	Hipericón, Hipérico, Hierba de San Juan, Corazoncillo	<i>Hypericum perforatum</i> L.
TG/MOM(proj.3)	Balsam apple, Balsam pear, Bitter cucumber, Bitter gourd, Bitter melon, Cassila gourd,	Concombre africain Margose, Momordique	Balsambirne, Bittergurke	Balsamito, Cundeamor, Momordica	<i>Momordica charantia</i> L.
TG/SUTERA(proj.4 Rev.)	Sutera; Jamesbrittenia	Sutera; Jamesbrittenia	Sutera; Jamesbrittenia	Sutera; Jamesbrittenia	<i>Sutera</i> Roth; <i>Jamesbrittenia</i> O. Kuntze
TG/TAGETE(proj.6)	Marigold	Tagète, Oeillet d'Inde, Rose d'Inde	Studentenblume	Clavel de las indias, Clavelon, Cempoalxóchitl	<i>Tagetes</i> L.

60. En ce qui concerne le projet de principes directeurs d'examen de l'amarante grain, document TG/AMARAN(proj.6), le TC prend note des modifications proposées par le TC-EDC, lesquelles étaient énoncées à l'annexe II du document TC/43/12 compte rendu des conclusions, et du fait que des problèmes techniques ont été relevés dans les principes directeurs d'examen et n'ont pas pu être résolus. Conformément à la recommandation du

TC-EDC, le TC renvoie ces principes directeurs d'examen devant le TWA pour complément d'examen.

61. En ce qui concerne le projet de principes directeurs d'examen de l'oignon et de l'échalote, document TG/46/7(proj.3), le TC prend note des modifications proposées par le TC-EDC, lesquelles étaient énoncées à l'annexe II du document TC/43/12 compte rendu des conclusions, et du fait que des problèmes techniques ont été relevés dans les principes directeurs d'examen et n'ont pas pu être résolus. Conformément à la recommandation du TC-EDC, le TC renvoie ces principes directeurs d'examen devant le TWV pour complément d'examen.

62. Le TC prend note des difficultés rencontrées par le TC-EDC en raison du fait que certains des principes directeurs qui lui sont soumis pour adoption ne remplissent pas les conditions à observer pour la version "finale" du projet de principes directeurs d'examen énoncées au chapitre 2.2.5.3 du document TGP/7/1 et que certaines informations importantes n'y figurent pas. Le TC convient qu'il incombe aux TWP de veiller à ce que les principes directeurs d'examen soumis au TC remplissent les conditions requises et que les principes directeurs d'examen qui ne remplissent pas ces conditions doivent être renvoyés devant le TWP concerné. Il est également convenu qu'afin de mieux répartir leur charge de travail, les TWP devraient prendre en compte les facteurs d'établissement des priorités relatives aux demandes de principes directeurs d'examen énoncés à la section 2.2.2.2 du document TGP/7/1.

63. Le TC prend note du fait qu'à l'annexe II du document TC/43/2, les rédacteurs des principes directeurs d'examen du bougainvillier (TG/BOUGA) doivent lire "AU/DK". Il prend également note du fait qu'aux annexes II et III, les principes directeurs dont le TWO doit assurer la révision sont ceux du pélargonium zonal (TG/28/8), et non ceux du pélargonium des fleuristes (TG/109/3), et qu'à l'annexe III, le code UPOV des principes directeurs du chou frisé (TG/90/6) devrait se lire "BRASS_OLE_GAS".

64. Le TC approuve le projet d'élaboration de nouveaux principes directeurs d'examen et de révision des principes directeurs d'examen existants recensés à l'annexe II du document TC/43/2. Le TC prend note plus particulièrement des principes directeurs d'examen que les TWP considèrent comme étant à l'état de projet final.

65. Le TC prend note de l'état d'avancement des principes directeurs d'examen existants dont la liste figure à l'annexe II du document TC/43/2.

66. Le TC prend note des corrections à apporter aux principes directeurs d'examen de la courgette (*Cucurbita pepo* L.), document TG/119/4, lesquelles figurent aux paragraphes 6 et 7 du document TC/43/2. Il note également qu'une correction doit être apportée aux principes directeurs d'examen du cerisier acide (*Prunus cerasus* L.) et de la griotte (*Prunus ×gondouinii* (Poit. & Turpin) Rehder), document TG/230/1, à savoir que le code UPOV du cerisier acide (*Prunus cerasus* L.), qui se lit "PRUNU_CSD", doit être remplacé par "PRUNU_CSS".

Liste des genres et espèces pour lesquels les services ont une expérience pratique en matière d'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

67. Le TC prend note des informations fournies dans le document TC/43/4 et relève que le nombre de genres et espèces pour lesquels les services ont une expérience pratique est passé de 1 906 en 2006 à 2 010 en 2007. Il relève également que pour la première fois, des informations ont été fournies par l'Albanie, la République de Moldova, la Tunisie et les États-Unis d'Amérique. Le TC convient que le document doit être mis à jour pour la quarante-quatrième session du TC.

Programme de la quarante-quatrième session

68. Le programme suivant a été retenu pour la quarante-quatrième session du TC qui se tiendra à Genève en 2008 :

1. Ouverture de la session
2. Adoption du programme de travail
3. Rapport sur les faits nouveaux intervenus au sein de l'UPOV, y compris certaines questions examinées lors des dernières sessions du Comité administratif et juridique, du Comité consultatif et du Conseil (rapport verbal du secrétaire général adjoint)
4. Rapports sur l'état d'avancement des travaux des groupes de travail techniques, y compris le Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN (BMT) et les sous-groupes sur les plantes cultivées
5. Questions découlant des travaux des groupes de travail techniques
6. Documents TGP
7. Bases de données d'information de l'UPOV
8. Techniques moléculaires
9. Dénominations variétales
10. Publication des descriptions variétales
11. Ateliers préparatoires
12. Demandes portant sur une combinaison de lignées
13. Principes directeurs d'examen
14. Liste des genres et espèces pour lesquels les services ont une expérience pratique en matière d'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité
15. Programme de la quarante-cinquième session
16. Adoption du compte rendu des conclusions formulées pendant la session (s'il reste suffisamment de temps)
17. Clôture de la session

Présidence et vice-présidence

69. Le TC note que le mandat de Mme Julia Borys (Pologne) expire à la clôture de la prochaine session ordinaire du Conseil, en octobre de cette année. Il propose au Conseil d'élire Mme Françoise Blouet (France) comme nouvelle présidente et M. Chris Barnaby (Nouvelle-Zélande) comme nouveau vice-président pour les trois années à venir.

II. RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DES GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES ET DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES TECHNIQUES BIOCHIMIQUES ET MOLÉCULAIRES, NOTAMMENT LES PROFILS D'ADN

70. Les rapports suivants ont été présentés par les présidents sur les travaux du TWA, du TWC, du TWF, du TWO, du TWV et du BMT, à la quarante-troisième session du Comité technique.

Groupe de travail technique sur les plantes agricoles (TWA)

71. Mme Beate Rücker (Allemagne), présidente du TWA, présente les informations suivantes :

72. Le TWA a tenu sa trente-cinquième session à Beijing (Chine) du 3 au 7 juillet 2006, sous la présidence de Mme Beate Rücker (Allemagne). Le compte rendu de cette réunion figure dans le document TWA/35/12.

73. Ont assisté à la session 66 participants représentant 21 membres de l'Union, ainsi qu'une organisation ayant le statut d'observateur. L'atelier préparatoire, qui s'est déroulé dans l'après midi du dimanche 2 juillet, a réuni 23 participants.

74. Lors de la première matinée, M. Yang Xiongnian, directeur général adjoint du Département de la science, de la technologie et de l'éducation du Ministère de l'agriculture, a souhaité la bienvenue au TWA, puis présenté un rapport sur l'évolution intervenue en Chine en matière de protection des obtentions végétales depuis que ce pays est devenu membre de l'UPOV, en 1999. Le TWA a reçu des rapports succincts sur les progrès accomplis par les participants en matière de protection des obtentions végétales.

75. Le TWA a examiné les faits nouveaux dans le domaine des techniques moléculaires et étudié l'importance des sous-groupes ad hoc sur les techniques moléculaires applicables aux plantes cultivées ("sous-groupes sur les plantes cultivées"), lesquels n'avaient alors tenu qu'un nombre très limité de réunions. Le TWA a réaffirmé son soutien aux travaux des sous-groupes sur les plantes cultivées. Il a noté en outre qu'il peut y avoir certains avantages à organiser au sein du BMT des sessions consacrées aux cultures multipliées par voie végétative, aux cultures autogames et aux cultures allogames, afin de faciliter le traitement des sujets horizontaux. Le TWA a accepté de proposer au TC de réfléchir à la possibilité d'inviter les sous-groupes sur les plantes cultivées à élaborer des propositions quant à l'utilisation éventuelle de techniques moléculaires dans la caractérisation des variétés en ce qui concerne la défense des droits d'obtenteur, la vérification technique et les variétés essentiellement dérivées.

76. Le TWA a discuté d'un certain nombre de projets de documents TGP, conformément au programme approuvé par le TC. Il a souscrit au programme énoncé à l'annexe II du document TC/42/5, en proposant toutefois que les groupes de travail techniques procèdent à un nouvel examen du document TGP/10 en 2007. Dans le cadre de ses travaux sur le document TGP/9, le TWA a examiné un document intitulé "SELECT : Méthode de caractérisation des variétés à exclure de l'essai en culture". Il a précisé que les modifications qu'il propose d'apporter à la section 2.6 du document TGP/9/1 Draft 7 attestent que les caractères ont été examinés un par un, tant avec la méthode GAIA qu'avec SELECT. Sous réserve des modifications proposées à la section 5 du document TGP/8/1 "Protocole d'essai et techniques utilisées dans l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité" Draft 4, il a été conclu que SELECT est couvert par la méthode GAIA.

77. Le TWA a examiné les progrès accomplis concernant les bases de données d'information de l'UPOV et a accepté de formuler des observations sur les codes UPOV avant le milieu du mois de septembre 2006. Il a pris note des informations relatives à la révision des recommandations de l'UPOV sur les dénominations variétales et du fait que la base de données GENIE sera modifiée en conséquence.

78. Le TWA a examiné le projet relatif à l'examen de la publication des descriptions variétales. Il en a conclu que les descriptions variétales publiées pourraient présenter un intérêt aux fins de la gestion des collections de référence, mais que l'utilisation de données inexactes pourrait entraîner des décisions erronées. Le TWA a admis que ces travaux auraient un coût important. Aucune proposition d'étude portant sur des cultures du TWA n'a été formulée.

79. Le TWA a pris note de l'information sur la méthode COY et les normes des plantes hors-type, et est convenu de proposer que le TWC recherche la variabilité dans les variétés et entre elles pour certaines plantes cultivées en vue de déterminer s'il serait pertinent d'harmoniser les normes.

80. Le TWA est convenu de présenter au TC les projets de principes directeurs d'examen du millet commun et de l'amarante grain, lesquels sont nouveaux dans les deux cas. Comme décidé lors de la session, les principes directeurs d'examen de l'amarante grain ont été modifiés par correspondance après clôture de la réunion. Le TWA a prévu de poursuivre en 2007 les discussions relatives à 14 principes directeurs d'examen, dont trois révisions et 11 principes directeurs nouveaux. Il a estimé que huit de ces principes directeurs auront atteint le stade final de leur élaboration en 2007.

81. L'après-midi du 5 juillet 2006, le TWA a visité le Centre d'examen DHS du Ministère de l'agriculture, où lui a été remis un rapport sur la protection des obtentions végétales en Chine. Le TWA a également visité le Centre de stockage de matériel de reproduction ou de multiplication de l'Académie des sciences agricoles de Chine.

82. À l'invitation des experts hongrois, le TWA a décidé de tenir sa trente-sixième session à Budapest (Hongrie), du 28 mai au 1^{er} juin 2007, précédée d'un atelier préparatoire le 27 mai. Le TWA a prévu d'examiner à cette prochaine session les questions suivantes : rapports succincts sur les faits nouveaux en matière de protection des variétés végétales, présentés par des membres et des observateurs; rapports sur les faits nouveaux intervenus à l'UPOV; évolution dans le domaine des techniques moléculaires; documents TGP; bases de données d'information de l'UPOV; dénominations des variétés; projet d'examen de la publication des descriptions variétales; projet d'échange entre pays intéressés de semences de variétés

sélectionnées; élaboration de séries régionales de variétés utilisées à titre d'exemple dans les principes directeurs d'examen pour le riz; examen des projets de principes directeurs d'examen; recommandations concernant les projets de principes directeurs d'examen; date et lieu de la prochaine session et programme futur.

Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur (TWC)

83. Mme Sally Watson (Royaume-Uni), présidente du TWC, présente le compte rendu suivant :

84. Le TWC a tenu sa vingt-quatrième session à Nairobi (Kenya), du 19 au 22 juin 2006. Le compte rendu de cette réunion figure dans le document TWC/24/17. Quarante-quatre participants représentant 15 États membres de l'Union y ont participé, ainsi qu'un État ayant le statut d'observateur. Le TWC a été accueilli par M. John Kedera, directeur général de l'Inspection phytosanitaire du Kenya (KEPHIS). La session était présidée par Mme Sally Watson (Royaume-Uni). Un atelier préparatoire s'est déroulé dans l'après-midi du 18 juin et a réuni 11 participants.

85. M. Evans Sikinyi a présenté un exposé sur les droits d'obtenteur au Kenya.

86. Le TWC a reçu un rapport succinct du Bureau de l'Union au sujet des faits nouveaux relevés au sein du Conseil, du CAJ, du CC et des autres TWP. Les débats ont été ouverts suite à une mise à jour de la réflexion sur les techniques moléculaires au sein de l'UPOV. Il a été admis que le TWC pourrait avoir un rôle à jouer si des techniques moléculaires sont utilisées aux fins de l'identification des variétés en ce qui concerne la protection des droits d'obtenteur, la vérification technique et la notion de variété essentiellement dérivée. Le projet de Directives relatives à la sélection de marqueurs et à la construction d'une base de données ("directives du BMT") a été examiné, et notamment la partie relative à la structuration des bases de données. Le TWC a noté que les projets de collaboration en cours entre le Danemark, la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni sur le colza et l'Allemagne et l'Espagne sur le maïs seront l'occasion d'évaluer l'harmonisation des méthodes utilisées et la compatibilité des bases de données.

87. L'examen des documents TGP a occupé une place importante dans la réunion. Ont notamment été examinés les documents TGP4, TGP/9, TGP/10, TGP/8 et la section 3 du document TGP/14 "Termes statistiques".

88. Le TWC n'a formulé aucune observation fondamentale sur les documents TGP/4 et TGP/10. Les sections du document TGP/9 relatives aux méthodes de mesure de l'écart phénotypique ont donné lieu, en revanche, à des débats prolongés. S'agissant des méthodes de sélection des variétés soumises à l'essai en culture, le TWC est convenu que la description est trop étroitement axée sur GAIA et pas suffisamment générale pour les autres méthodes, telles que la distance de Mahalanobis. Le TWC a recommandé que les combinaisons de caractères telles que celles produites par les méthodes de mesure de l'écart phénotypique ne soient pas retenues aux fins de détermination de la distinction. Il a expliqué cette recommandation par le fait qu'il ne dispose à cet égard que d'une expérience limitée, ajoutant toutefois qu'il accueillera avec intérêt tout élément de nature à démontrer l'efficacité de cette approche ou d'une autre. Le TWC s'est également dit prêt à étudier la possibilité d'utiliser les

combinaisons de caractères, tant pour l'examen de la distinction que pour celui de l'homogénéité.

89. Le TWC a longuement débattu du document TGP/8 dont la rédaction relève de sa responsabilité.

90. Outre les travaux relatifs aux documents TGP, le TWC a examiné d'autres contributions importantes relatives aux faits nouveaux intervenus en matière de procédures statistiques utilisées dans le cadre de l'examen DHS. Le TWC a examiné plusieurs manières d'aborder la question de la réduction du nombre de variétés de référence dont les caractères sont enregistrés. Il a été montré qu'il est possible de procéder à un nombre de mesures nettement moindre sur de nombreux caractères des variétés de référence sans réduire pour autant d'une manière sensible la précision de l'examen en ce qui concerne la distinction. Il a été décidé de poursuivre ces travaux et de distribuer les documents correspondants aux autres TWP. Une autre étude portait sur une méthode susceptible de remplacer l'analyse COYU pour examiner l'homogénéité en présence d'une relation linéaire positive entre la moyenne et l'écart-type des caractères. L'étude de cette méthode sera approfondie. Le TWC s'est vu proposer une approche bayésienne de la réduction de l'ampleur des examens DHS, consistant à définir un seuil d'exclusion pour chacun des caractères des variétés de référence. Cela s'effectuerait au début du deuxième essai en culture, sur la base des informations tirées du premier essai. Cette méthode a suscité un grand intérêt, car il a été estimé qu'elle pourrait également fournir à l'obteneur des résultats provisoires de fiabilité connue après le premier essai en culture. Les résultats d'une étude comparative des méthodes d'analyse des ratios de disjonction ont été présentés au TWC. La préférence a été accordée à un modèle linéaire généralisé mixte, lequel a cependant posé certaines difficultés (par exemple des valeurs nulles). Une autre étude portait sur les effets qui résultent de la réduction du nombre de plantes observées lorsque le test khi carré est appliqué au calcul des ratios de disjonction.

91. Le TWC a examiné la méthode SELECT utilisée aux fins de la caractérisation des variétés à exclure de l'essai en culture. Il a été convenu que SELECT présente de nombreux points communs avec GAIA et que ces méthodes peuvent toutes deux être considérées comme des "outils décisionnels" à utiliser pour recueillir des informations et prendre des décisions avisées.

92. Le TWC s'est vu présenter les résultats d'études sur l'utilisation de données provenant de multiples sites dans l'examen DHS et l'analyse d'images de plantes ornementales.

93. Le TWC a envisagé l'élaboration d'un questionnaire sur les normes de population utilisées dans le cadre de l'évaluation de l'homogénéité par la méthode des plantes hors-type. Il a été décidé que ce questionnaire sera élaboré par le TWC par correspondance puis publié par le Bureau, et que ses résultats seront examinés par les TWP en 2007.

94. Les participants ont bénéficié d'une démonstration sur une base de données d'accès permettant l'accès aux documents du TWC et autres documents présentant un intérêt pour ce groupe. Ils ont suggéré au TC d'étudier la possibilité de faire la même démonstration aux autres TWP.

95. À l'invitation de la Roumanie, le TWC a décidé de tenir sa vingt-cinquième session à Sibiu (Roumanie), du 3 au 6 septembre 2007, précédée d'un atelier préparatoire le 2 septembre. Le TWC a prévu de consacrer cette session à l'examen des questions ci-dessus ainsi qu'à celui des procédures statistiques utilisées pour vérifier l'homogénéité dans les

essais de variétés, d'un ajustement de la méthode COY en ce qui concerne les caractères de groupement, de l'analyse d'images du panais et d'une révision des protocoles d'essai : vérifier les niveaux de qualité.

Groupe de travail technique sur les plantes fruitières (TWF)

96. M. Alejandro Barrientos-Priego (Mexique), président du TWF, présente le rapport ci-après :

97. Le TWF a tenu sa trente-septième session à Salvador (État de Bahia, Brésil), du 21 au 25 août 2006, précédée d'un atelier préparatoire dans l'après-midi du 20 août. Le compte rendu des conclusions de cette réunion figure dans le document TWF/37/14, et le compte rendu détaillé sera publié sous la cote TWF/37/15. La session a été ouverte par M. Alejandro Barrientos-Priego (Mexique), président du TWF, et l'allocution de bienvenue a été prononcée par Mme Maria Delia Gómez, représentante du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'approvisionnement alimentaire.

98. Ont assisté à la session 42 participants représentant 17 membres de l'Union, ainsi qu'une organisation ayant le statut d'observateur. L'atelier préparatoire a réuni 12 participants.

99. Le TWF a entendu un exposé sur l'examen DHS au Brésil, présenté par Mme Vera Lucia Santos do Machado, chef de la division de normalisation et d'enregistrement du Service national de protection des cultivars (SNPC), ainsi que des rapports verbaux de participants, sur les progrès accomplis en matière de protection des obtentions végétales, et du Bureau, sur les faits nouveaux intervenus à l'UPOV.

100. Le TWF a entendu une présentation verbale sur les faits nouveaux concernant les sous-groupes ad hoc sur l'application des techniques moléculaires aux plantes cultivées ("sous-groupes sur les plantes cultivées") dans le cadre du document TWF/37/2. Il a pris note de la création d'un sous-groupe sur les espèces multipliées par voie végétative qui, en collaboration avec toutes les parties intéressées et plus précisément avec les obtenteurs, pourrait formuler des propositions pour examen par le TC et par le Groupe de réflexion sur les travaux du BMT.

101. Le TWF a examiné un certain nombre de projets de documents TGP. Le TWF a examiné le document TGP/4/1 Draft 4 "Constitution et [gestion] / [conservation] des collections de variétés" et décidé de proposer qu'il soit nécessaire de terminer l'examen avant de décider d'incorporer des variétés candidates dans une collection de référence. Le TWF a jugé qu'il est plus approprié d'utiliser le terme "gestion" pour le titre de la section 3 "Gestion des collections de variétés", parce qu'il donne une indication plus précise du contenu de cette section. Il a également examiné et recommandé des modifications éventuelles, principalement d'ordre rédactionnel, à d'autres documents TGP. En ce qui concerne le document TGP/9/1 Draft 7 ("Examen de la distinction"), il a été jugé important de préciser qu'aux fins de l'examen DHS, le groupement doit être fondé sur les caractères de groupement. Pour le document TGP/10/1 Draft 4 "Examen de l'homogénéité", il a été convenu de proposer que la section 4 "Évaluation de l'homogénéité à partir de plantes hors-type" soit restructurée de manière à ne comporter que deux parties consacrées l'une aux plantes qui ne doivent pas être considérées comme hors-type, et l'autre, aux plantes qui doivent être considérées comme hors-type. S'agissant du document TGP/8/1 Draft 1

“Protocole d’essai et techniques utilisées dans l’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité”, le TWF a demandé que les rédacteurs prennent en compte les observations formulées par le TWF à sa trente-sixième session. Le document TGP/12 Section 1 Draft 3 “Caractères spéciaux : Section 1: Élaboration de caractères sur la base de la réponse à un facteur externe” a été examiné. En ce qui concerne le document TGP/13/1 Draft 6 “Conseils pour les nouveaux types et espèces”, le TWF a proposé qu’il soit nécessaire de suivre dans la mesure du possible la forme préconisée par l’UPOV, même lorsque la variété candidate décrite appartient à une nouvelle espèce. Concernant le document TGP/14.2.1(&2) Draft 5 “Termes botaniques : forme des plantes” incluant “Termes botaniques : types de poils”, le TWF s’est dit plus favorable à la forme “rapport longueur/largeur”, qui correspond à la pratique normale; il a toutefois estimé que cela ne doit pas constituer une règle absolue et que la forme “rapport largeur/longueur” devrait être acceptée dans les situations particulières.

102. Le TWF n’a pas pu examiner, faute de temps, les documents TGP/14.2.3.1 Draft 2 “Termes botaniques : Couleur: caractères de couleur” et TGP/14.2.3.2 Draft 4 “Termes botaniques : Couleur: groupes de couleurs”.

103. Le TWF a examiné les documents TWF/37/4 “Bases de données d’information de l’UPOV”, TWF/37/5 “Dénominations variétales”, TWF/37/6 “Projet de publication des descriptions variétales”, TWF/37/6 “Critères de détermination des plantes hors-type” et TWF/37/7 “Dossier à l’intention des rédacteurs des principes directeurs d’examen”; il a reconnu l’utilité du modèle de principes directeurs d’examen et du document TGP/7, en estimant toutefois que sa structure pourrait sembler quelque peu complexe, en particulier aux experts qui l’utilisent pour la première fois. Le TWF a aussi examiné les documents TWF/37/10 “Informations sur les niveaux de probabilité utilisés dans le COY et normes de population mises en œuvre dans l’établissement de l’homogénéité des plantes hors-type” et TWF/37/8 “Caractères supplémentaires”.

104. Le TWF est convenu de soumettre au TC les projets de principes directeurs d’examen révisés pour l’abricot, la myrtille et le cassis. S’agissant des principes directeurs pour le cassis, l’expert principal a constaté, après la session du TWF, que certains caractères devaient faire l’objet d’un examen supplémentaire. En liaison avec le président du TWF, il a été décidé que le TWF examinera à nouveau les principes directeurs d’examen révisés pour le cassis à sa trente-huitième session, en 2007. Il avait été convenu que le nouveau projet de principes directeurs pour l’aubépine serait soumis au TC, mais à sa trente-neuvième session tenue à Fortaleza (État de Ceará, Brésil) du 28 août au 1^{er} septembre 2006, le TWO a recommandé que ces principes directeurs soient réexaminés en 2007 afin de permettre aux experts concernés de faire des propositions plus détaillées sur les caractères des variétés ornementales.

105. Le TWF a prévu de poursuivre, à sa trente-neuvième session, l’examen de 19 principes directeurs d’examen en tout – cinq révisions et 14 nouveaux – dont sept à l’état de projet final. Il a également décidé d’envisager, à cette session, de commencer à élaborer des projets de principes directeurs d’examen pour le cacao et la pitaya.

106. À l’invitation de l’expert de la République de Corée, le TWF a décidé de tenir sa trente-huitième session en République de Corée, du 9 au 13 juillet 2007, précédée d’un atelier préparatoire le 8 juillet. Le TWF a prévu d’examiner ou de réexaminer, à sa trente-huitième session, les questions suivantes : rapports succincts sur les faits nouveaux en matière de protection des variétés végétales présentés par des membres et des observateurs; rapports sur les faits nouveaux intervenus à l’UPOV; évolution dans le domaine des

techniques moléculaires; documents TGP; bases de données d'information de l'UPOV; dénominations des variétés; projet d'examen de la publication des descriptions variétales; et examen des projets de principes directeurs d'examen et recommandations y relatives.

Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (TWO)

107. Mme Sandy Marshall (Allemagne), présidente du TWO, présente le rapport suivant :

108. Le TWO a tenu sa trente-neuvième session à Fortaleza (État de Ceará, Brésil) du 28 août au 1^{er} septembre 2006, sous la présidence de Mme Sandy Marshall (Canada). Il a été accueilli par M. Helinton José Rocha, directeur du Département de la propriété intellectuelle et de la technologie agricole du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'approvisionnement de la République fédérative du Brésil. Le compte rendu des conclusions de cette réunion figure dans le document TWO/39/11, et le compte rendu détaillé sera publié sous la cote TWO/39/12.

109. Ont assisté à la session 45 participants représentant 18 membres de l'Union, ainsi qu'une organisation ayant le statut d'observateur. Le TWO a noté que l'atelier préparatoire qui a précédé sa réunion, dans l'après-midi du 27 août, a réuni 16 participants. Le TWO a également appris que le Service national de protection des obtentions végétales du Brésil, a tenu le 26 août et le matin du 27 août, en collaboration avec l'UPOV, un atelier sur l'utilisation des techniques moléculaires dans la protection des plantes agricoles pérennes à multiplication végétative. Cet atelier a réuni un certain nombre de participants du TWO ainsi que de nombreux experts brésiliens.

110. Le TWO a entendu un exposé de Mme Daniela de Moraes Aviani sur les droits des obtenteurs au Brésil. Le TWO a aussi reçu des rapports succincts des participants, sur les progrès accomplis en matière de protection des obtentions végétales, et du Bureau, sur les faits nouveaux intervenus à l'UPOV.

111. Le TWO a examiné le document TWO/39/2 sur l'utilisation des techniques moléculaires dans l'examen DHS et entendu une présentation verbale sur les faits nouveaux concernant les sous-groupes sur les plantes cultivées. Il a pris note du fait que le sous-groupe sur le blé traitera désormais le blé et l'orge et de la création d'un sous-groupe sur les espèces multipliées par voie végétative qui intégrera le sous-groupe sur le rosier.

112. Le TWO a examiné le document TGP/4/1 Draft 7 "Constitution et [gestion] / [conservation] des collections de variétés" et formulé plusieurs propositions dont celle, notamment, de conserver le terme "gestion" dans le titre. Le TWO a aussi examiné le document TGP/9/1 Draft 7 "Examen de la distinction" et formulé un certain nombre de propositions visant à en préciser le texte en prenant en compte les particularités que présente l'examen DHS des variétés ornementales.

113. Le document TGP/10/1 Draft 4 a été examiné, notamment en ce qui concerne la section 4 sur l'évaluation de l'homogénéité à partir des plantes hors-type. Le TWO a proposé entre autres de restructurer certaines sections du document, et notamment celles consacrées aux plantes qui ne doivent pas être considérées comme des plantes hors-type. Le TWO a également recommandé de clarifier plusieurs autres sections de ce document. Des experts des Pays-Bas ont fait au TWO un exposé sur la situation particulière que constitue l'évaluation de l'homogénéité des variétés de *Phalaenopsis* dont la couleur et la disposition des tâches des

fleurs présentent des variations. Des préoccupations ont été exprimées en ce qui concerne l'étendue de la protection de la première variété d'un type donné au sein d'une espèce, dans la mesure où une description très large est susceptible de limiter les possibilités d'application future de la même espèce.

114. Un certain nombre d'autres projets de documents TGP ont également été examinés. Le TWO s'est intéressé plus particulièrement aux documents TGP/8 Draft 4, TGP/12 Section 1 Draft 3, TGP/13 Draft 6, TGP/14.2.1 Draft 5 – Forme des plantes et TGP/14.2.3.1 Draft 2 – Caractères de couleur.

115. Le TWO a examiné le document TWO/39/5 "Dénominations variétales". Il a estimé que les recommandations relatives aux dénominations variétales devraient prévoir une possibilité de mise à jour régulière de l'annexe dans laquelle figurent les classes, afin que soient pris en compte les changements de classification botanique et les nouvelles espèces qui apparaissent en permanence dans le secteur des plantes ornementales.

116. Le document TWO/39/6 a servi de base aux débats sur le projet de publication des descriptions variétales. Le TWO est parvenu à la conclusion que la mise au point de ce projet nécessiterait un effort important en ce qui concerne les plantes ornementales, étant donné qu'un grand nombre de variétés sont réparties à travers le monde entier. Il a ajouté que l'Internet et les catalogues commerciaux renferment suffisamment d'informations aux fins du recensement des variétés à inclure dans l'examen DHS; le TWO a conclu qu'il n'existe, par conséquent, aucun élément particulier pour justifier l'élaboration d'un tel projet.

117. Le TWO a examiné le document TWO/39/7 "Dossier à l'intention des rédacteurs des principes directeurs d'examen" et conclu qu'il n'est pas nécessaire d'élaborer des modèles électroniques spécialement pour les espèces ornementales. Il a estimé qu'il serait utile, en revanche, de concevoir un dossier plus simple à partir d'un modèle rationalisé pour en faciliter l'utilisation par tous les phytotechniciens.

118. Le TWO est convenu de soumettre sept projets de principes directeurs d'examen au TC. Trois de ces derniers sont des révisions des projets de principes directeurs d'examen existants pour le bégonia elatior, l'azalée en pot et la clématite, et les quatre autres sont de nouveaux principes directeurs d'examen pour l'angelonia, le diascia, le sutera/jamesbrittenia et le tagetes. À sa quarantième session, en 2007, le TWO prévoit examiner 28 principes directeurs d'examen dont huit révisions et 20 nouveaux principes directeurs d'examen.

119. À l'invitation de la Chine, le TWO a décidé de tenir sa quarantième session à Kunming (Chine), du 2 au 6 juillet 2007, précédé d'un atelier préparatoire le 1^{er} juillet. Le TWO a prévu d'examiner ou de réexaminer, à sa quarantième session, les questions suivantes : rapports succincts sur les faits nouveaux en matière de protection des variétés végétales présentés par des membres et des observateurs; rapports sur les faits nouveaux intervenus à l'UPOV; évolution dans le domaine des techniques moléculaires; projet d'examen de la publication des descriptions variétales; bases de données d'information de l'UPOV; documents TGP et examen des projets de principes directeurs d'examen et recommandations y relatives.

Groupe de travail technique sur les plantes potagères (TWV)

120. M. Niall Green (Royaume-Uni), président du TWV présente le rapport suivant :

121. Le Groupe de travail technique sur les plantes potagères (TWV) a tenu sa quarantième session à Guanajuato (État de Guanajuato, Mexique) du 12 au 16 juin, précédée d'un atelier préparatoire le 11 juin. La présidence était assurée par M. Niall Green (Royaume-Uni). Le compte rendu de cette réunion figure dans le document TWV/40/11.

122. Ont assisté à la session 58 participants représentant 16 membres de l'Union, ainsi qu'une organisation ayant le statut d'observateur. L'atelier préparatoire, qui réunissait 48 participants, a duré une journée entière et a servi à communiquer davantage d'informations sur les caractéristiques et le déroulement de l'examen DHS.

123. Les participants ont présenté des rapports verbaux sur les progrès accomplis en matière de protection des obtentions végétales dans leur pays. Le TWV a notamment entendu un exposé sur l'examen aux fins d'octroi de droits d'obtenteur Mexique, comprenant des informations sur l'inspection et la certification des semences et les ressources phytogénétiques.

124. Ont été examinés au cours de cette session les documents TGP/4 "Constitution et [gestion] / [conservation] des collections de variétés", TGP/9 "Examen de la distinction", TGP/10 "Examen de l'homogénéité", TGP/11/1 "Examen de la stabilité", TGP/12 : Section 1 "Caractères spéciaux : Caractères exprimés en réponse à des facteurs externes", TGP/13 "Conseils pour les nouveaux types et espèces" et TGP/14 : Section 2 "Forme des plantes".

125. Aucune réunion de sous-groupe n'ayant été tenue en ce qui concerne les plantes potagères, les experts de la France, des Pays-Bas, de l'Espagne, de la Communauté européenne et de la Fédération internationale du commerce des semences sont convenus d'élaborer, en vue de leur examen à la quarante et unième session, des documents sur l'utilisation actuelle des marqueurs moléculaires à l'égard des variétés essentiellement dérivées et aux fins d'étude de la résistance aux maladies.

126. Les délibérations sur le projet de publication des descriptions variétales se sont poursuivies. Le TWV a proposé que la valeur des caractères de groupement, des caractères signalés par un astérisque et d'autres caractères soit étudiée, tant au niveau mondial que régional, pour deux espèces végétales. Les experts de la France et de la Communauté européenne ont accepté de coordonner respectivement les travaux sur le pois et la tomate. Le TWV est également convenu d'étudier, à sa quarante et unième session, les possibilités de procéder à des tests d'étalonnage préalablement à la révision des principes directeurs d'examen.

127. Le TWV est convenu de soumettre au TC pour étude six principes directeurs d'examen révisés (carotte, chou-fleur, concombre et cornichon, oignon et échalote, citrouille et épinard) et quatre nouveaux principes directeurs d'examen (courge amère, *cucurbita moschata* duch., physalis et millepertuis). Les principes directeurs d'examen du chou-fleur et du physalis ont été modifiés par correspondance après clôture de la réunion.

128. Le TWV est convenu d'examiner, à sa quarante et unième session, un total de 18 principes directeurs d'examen dont huit à l'état de projet final. Deux des autres étaient des révisions, et sept, de nouveaux projets : agaric, cardon, niébé, chayote, coriandre, taro et igname. Il a été convenu d'organiser des réunions conjointes des sous-groupes du TWA et du TWV sur le pois et le maïs à la trente-sixième session du Groupe de travail technique sur les plantes agricoles (TWA), laquelle doit se tenir du 28 mai au 1^{er} juin 2007 à Budapest (Hongrie).

129. À l'invitation de l'expert du Kenya, le TWV a décidé de tenir sa quarante et unième session à Nairobi (Kenya), du 11 au 15 juin 2005, précédée d'un atelier préparatoire le 10 juin.

130. Le TWV a prévu d'examiner ou de réexaminer, à sa quarante et unième session, les questions suivantes : rapports succincts sur les faits nouveaux en matière de protection des variétés végétales, techniques moléculaires, documents TGP, bases de données d'information de l'UPOV, projet de publication des descriptions variétales, projets de principes directeurs d'examen, date et lieu de la prochaine session, programme futur et compte rendu des conclusions de la session.

Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN (BMT)

131. M. Henk Bonthuis (Pays-Bas), président du BMT, présente le compte rendu suivant :

132. Le BMT a tenu sa dixième session à Séoul (République de Corée), du 21 au 23 novembre 2006. L'atelier préparatoire, qui a eu lieu le 20 novembre, a duré toute une journée et s'est doublé d'un atelier technique au cours duquel des experts de membres de l'UPOV ont présenté des exposés sur les données d'expérience et les perspectives d'utilisation des technologies moléculaires pour la protection des variétés végétales. Cette session du BMT était présidée par M. Henk Bonthuis (Pays-Bas). Le compte rendu de cette réunion figure dans le document BMT/10/19.

133. Le lendemain de la session du BMT était organisé un "Colloque sur l'application des technologies moléculaires pour l'amélioration variétale et les essais en vue de la protection des variétés végétales" conjointement avec la Société coréenne pour la science et l'industrie des semences (KOSID) et l'Office national de la gestion des semences (NSMO) de la République de Corée, en collaboration avec l'UPOV.

134. Ont assisté à cette session 51 participants représentant 15 membres de l'Union, ainsi que cinq organisations ayant le statut d'observateur. L'atelier préparatoire a réuni 28 participants.

135. La session du BMT était accueillie par le NSMO du Ministère de l'agriculture et de la forêt. M. Keun-Jin Choi (NSMO) a présenté un exposé sur la situation en matière de protection des variétés végétales en République de Corée.

136. Le BMT a appris qu'aucune réunion de sous-groupe sur les plantes cultivées n'a eu lieu. Il a toutefois noté que plusieurs projets en cours (par exemple sur le colza, la pomme de terre et le rosier) feraient l'objet d'exposés dans le cadre du "compte rendu des travaux sur les techniques moléculaires pour les différentes plantes". Il a également été prévu que les questions concernant le sous-groupe sur les espèces multipliées par voie végétative seraient

examinées par le sous-groupe sur les espèces multipliées par voie végétative, qui devait se réunir dans le cadre de la dixième session du BMT.

137. Le BMT a entendu des rapports succincts sur les faits nouveaux en matière de techniques biochimiques et moléculaires. Un expert de l'Espagne a présenté un exposé sur des travaux en cours sur le séquençage du génome de la vigne, qui pourraient être utilisées dans des techniques relevant de l'option 1 ou aux fins de l'étude des variétés essentiellement dérivées. Un représentant de l'Office communautaire des variétés végétales (OCVV) de la Communauté européenne a indiqué que l'OCVV avait tenu des séminaires sur l'application des droits à Bruxelles et à Varsovie et prévoyait en tenir un autre à Madrid en février 2007. Le représentant de la Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales et fruitières de reproduction asexuée (CIOPORA) a indiqué que la CIOPORA travaillait à l'élaboration d'une note d'information sur les variétés essentiellement dérivées, pour adoption à la réunion d'avril 2007 de son conseil d'administration. Le représentant de l'ISF a annoncé que l'ISF a réaffirmé sa position en ce qui concerne l'utilisation éventuelle des techniques moléculaires dans l'examen DHS et la caractérisation des variétés. Une note d'information a été publiée sur le site Web de l'ISF.

138. Le BMT a entendu des rapports sur l'utilisation des techniques moléculaires dans la protection de cultures multipliées par voie végétative telles que la pomme de terre, le rosier et l'œillet. Un expert de l'Espagne a présenté un exposé sur un système microsatellite pour l'identification et la protection juridique des variétés de vigne.

139. Le BMT a entendu des rapports sur l'utilisation de techniques relevant de l'option 1 pour des variétés autogames telles que l'orge et le poivrier. Des experts de la France ont fait état de perspectives intéressantes en ce qui concerne des techniques de type option 2 appliquées au maïs, dans lesquelles la distance moléculaire et la distance morphologique pourraient être combinées aux fins de la sélection des variétés de référence. Les résultats d'autres projets en cours sur le maïs et le colza faisant appel à des approches fondées sur l'option 2 seraient présentés à la onzième session du BMT.

140. Le BMT est convenu que les directives du BMT pouvaient être soumises au TC pour approbation, sur la base des recommandations étudiées à la dixième session du BMT.

141. Le BMT a accepté de proposer le colza, la pomme de terre et le rosier comme cultures se prêtant à un exercice pratique dans le cadre de la mise au point d'une base de données pouvant faire l'objet d'échanges. Il a noté que le TC doit établir un cahier des charges approprié à cet égard.

142. Le BMT a appris que le Sous-groupe sur les espèces multipliées par voie végétative est convenu, à sa réunion du 22 novembre, de proposer au BMT et au TC la tenue de sessions spécifiques consacrées aux cultures multipliées par voie végétative, aux cultures autogames et aux cultures allogames dans l'objectif de faciliter les débats sur des sujets horizontaux et, dans le cadre de cette approche, de proposer la dissolution du Sous-groupe sur les espèces multipliées par voie végétative. Le BMT a approuvé cette approche.

143. Le BMT est convenu que les sous-groupes sur les plantes cultivées devraient notamment servir de cadre où débattre de manière ciblée de propositions avec les différentes parties prenantes. À cet égard, il a indiqué qu'organiser les réunions des sous-groupes sur les plantes cultivées conjointement avec celles des TWP pourrait ne pas être la solution la mieux

adaptée. Partant, il a estimé que les sous-groupes pourraient se réunir conformément au programme suivant :

Sous-groupe sur le rosier : réunion début 2007
(la réunion a été fixée entre-temps au 18 avril, à Angers);

Sous-groupe sur la pomme de terre : réunion au printemps 2007
(la réunion a été fixée entre-temps au 17 avril, à Quimper);

Sous-groupe sur le maïs : réunion vers fin 2007 ou début 2008.

144. En réponse à l'invitation reçue du Gouvernement de l'Espagne, le BMT a décidé de tenir sa onzième session en Espagne, en mai 2008.

145. Le BMT a prévu d'examiner, à sa onzième session, les questions suivantes : rapports sur les faits nouveaux intervenus à l'UPOV en matière de techniques biochimiques et moléculaires; rapports sur les travaux des sous-groupes sur les plantes cultivées; brefs exposés sur les faits nouveaux en matière de techniques biochimiques et moléculaires présentés par des spécialistes de l'examen DHS, des spécialistes des techniques biochimiques et moléculaires, des obtenteurs et les organisations internationales concernées; comptes rendus des travaux sur les techniques moléculaires pour les différentes plantes, organisés en sessions consacrées a) aux cultures multipliées par voie végétative, b) aux cultures autogames et c) aux cultures allogames; directives du BMT; directives internationales en matière de techniques moléculaires; un exercice pratique dans le cadre de la mise au point d'une base de données moléculaires sur les variétés végétales pouvant faire l'objet d'échanges; méthodes statistiques applicables aux données produites par des techniques biochimiques et moléculaires; utilisation de techniques moléculaires dans l'examen des variétés essentiellement dérivées; utilisation des techniques moléculaires aux fins de l'identification variétale; recommandations sur la création de nouveaux sous-groupes pour les espèces cultivées.

146. Le BMT est convenu de l'utilité, pour encourager la soumission d'informations sur l'utilisation de techniques moléculaires aux fins de l'examen des variétés essentiellement dérivées et de l'identification variétale, de consacrer une journée spéciale à ces questions à la onzième session du BMT. Des obtenteurs et d'autres experts seront notamment invités à participer à cette journée spéciale.

147. Le BMT a effectué des visites techniques dans la ville de Suwon, au Musée national des sciences de l'agriculture de l'Institut du développement rural, au Centre de riziculture de l'Institut national des sciences agricoles et à la banque de gènes de l'Institut national de biotechnologie agricole.

148. Le Conseil est invité :

a) à prendre note des travaux du Comité technique ainsi que de ceux des groupes de travail et du BMT communiqués au Comité technique, tels que figurant dans le présent document; et

b) d'approuver le programme de travail du Comité technique ainsi que les programmes de travail des groupes de travail et du BMT, tels que figurant dans le présent document.

[Fin du document]